

## Inscription

Les frais de participation sont de **3 250 euros**.  
Ce montant comprend:

- les frais de formation;
- l'utilisation des installations de formation et des services d'appui;
- les matériels didactiques;
- le logement en pension complète au Centre;
- une allocation forfaitaire pour menus frais;
- les soins médicaux courants; et
- l'assurance pour soins médicaux d'urgence.

Ce montant ne comprend pas les frais de transport aérien ou autres.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées avant le 12 mars 2010 au:

Centre international de formation de l'OIT  
Programme de la protection sociale  
Viale Maestri del Lavoro 10  
10127 Turin, Italie  
(Tél. +39 011 6936677 - Fax: +39 011 6936548)  
Courriel: [socpro@itcilo.org](mailto:socpro@itcilo.org)  
[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

Elles doivent être accompagnées d'un CV et d'une lettre de désignation par l'organisation finançant la participation. Veuillez noter que si un visa Schengen est nécessaire, le délai d'obtention est d'au moins trois semaines.

*En tant qu'organisation défendant les droits humains fondamentaux et la justice sociale, l'OIT joue un rôle de premier plan dans les efforts internationaux de promotion et de concrétisation de l'égalité des genres. Conformément à cet engagement, une attention particulière sera accordée aux candidatures féminines.*

## Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

Il comprend 21 pavillons qui hébergent : des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un laboratoire informatique; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone et télévision par câble. Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;
- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte

des exigences alimentaires;

- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- une infirmerie.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant.

Pour s'inscrire ou pour toute information additionnelle, veuillez contacter:

Centre international de formation de l'OIT  
Programme de la protection sociale  
Viale Maestri del Lavoro 10 - 10127 Turin, Italie

Mme Ginette Forgues  
Tél.: +39 011 693 6545;  
fax: +39 011 693 6548;  
courriel: [socpro@itcilo.org](mailto:socpro@itcilo.org)  
<http://www.itcilo.org>

Projet graphique: Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie



Extension  
de la protection sociale



A901370

# Extension de la protection sociale: vers un socle universel de protection sociale

12 – 23 avril 2010  
Turin, Italie



Organisation internationale du Travail



Centre international de formation

[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

# Extension de la protection sociale: vers un socle universel de protection sociale



## Contexte

Les enquêtes montrent que les ménages qui ont accès à la protection sociale sont moins affectés par les effets de la crise économique et que la redistribution de la richesse par le biais de la protection sociale permet aux personnes vulnérables de continuer à contribuer à l'économie. La crise touchant désormais tous les pays, l'importance et la nécessité de systèmes de protection sociale adéquats pour l'apport d'un soutien significatif à la population n'ont jamais été aussi claires. Cependant, à peine une personne sur cinq dans le monde bénéficie d'une couverture adaptée, et les exclus se concentrent essentiellement dans l'économie informelle et parmi les couches vulnérables de la population.

Face à cela, et reconnaissant la puissance de la protection sociale en tant qu'instrument de réduction de la pauvreté, contribution au développement durable et mécanisme de stabilisation de l'économie, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies a adopté en avril 2009, "l'Initiative pour un socle de protection sociale", en faisant une de ses neuf priorités pour la lutte contre la crise économique. Dans le contexte de l'unité d'action, par laquelle toutes les agences des Nations Unies joignent leurs forces, se fixent des priorités communes et identifient les solutions permettant un plus grand impact, le socle de protection sociale est considéré comme une réponse immédiate et efficace à la crise, ainsi que comme un instrument valide et durable de réduction des inégalités socio-économiques et de contribution à la croissance économique à long terme.

Cette année, le cours sur l'extension de la protection sociale traitera des dimensions horizontale et verticale par lesquelles un pays peut aborder l'extension de la couverture offerte à la population. La dimension horizontale consiste en l'adoption d'un socle de protection sociale visant à assurer un ensemble minimal de prestations au niveau national. Elle a pour but de garantir la protection sociale pour les individus pauvres et les plus vulnérables. La dimension verticale concerne l'amélioration et la préservation des prestations minimales dans les secteurs formel et en cours de formalisation, c'est-à-dire dans le cadre de référence de la convention n° 102.

C'est dans cette logique que le Centre international de formation de l'OIT, en étroite collaboration avec le Département de la sécurité sociale de l'OIT et d'autres agences des Nations Unies impliquées dans l'initiative pour un socle de protection sociale, organise une

activité de formation intitulée " Extension de la protection sociale - vers un socle universel de protection sociale ".



## Objectifs

L'objectif principal de cette formation interrégionale est de renforcer la capacité des acteurs sociaux et des décideurs à concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'extension de la protection sociale dans le cadre de l'initiative pour un socle de protection sociale et d'autres voies d'extension, en réponse à la crise mais aussi en tant que contribution durable à la croissance et au développement.

### Objectifs d'apprentissage

À la fin de la formation, les participants auront développé leurs connaissances et les compétences et seront à même:

- de comprendre l'importance de l'extension de la protection sociale en tant qu'outil d'atténuation et de prévention des crises, de réduction de la pauvreté et des inégalités et de promotion de la croissance économique et du développement;
- de saisir le concept de socle de protection sociale et de comprendre l'initiative en la matière, son contexte, ses composantes et ses phases opérationnelles;
- de participer aux groupes de travail nationaux impliqués dans l'extension de la protection sociale et au processus de création d'un consensus national sur le socle de protection sociale;
- de contribuer au processus national d'analyse des systèmes de protection sociale en place et à l'élaboration d'une stratégie nationale d'extension de la protection sociale;
- de contribuer au partage de connaissances aux niveaux international et régional en vue de l'élaboration et de l'application de stratégies d'extension de la protection sociale;
- d'identifier les possibilités de développement des capacités pour une collaboration efficace au processus d'instauration d'un socle de protection sociale;
- d'évaluer les différentes initiatives constituant d'importantes avancées pour la mise en place d'un socle de protection sociale et des jalons dans l'extension de la protection sociale et qui peuvent être adaptés ou reproduits dans d'autres pays.



## Profil des participants

La formation s'adresse en particulier aux:

- décideurs politiques des structures gouvernementales concernées, telles que:
  - ministère du Travail;
  - ministère des Finances et de la Planification;
  - ministère de la Santé;
  - ministère de la Protection sociale;
  - ministère des Affaires sociales; etc.
- fonctionnaires, conseillers et chargés de programmes travaillant dans des institutions de sécurité sociale ou gérant des mécanismes de protection sociale;
- représentants des partenaires sociaux concernés par l'extension de la couverture de la protection sociale;
- praticiens et consultants des agences des Nations Unies rassemblées dans l'initiative pour un socle de protection sociale qui seront impliqués dans la promotion et la mise en œuvre de celle-ci aux niveaux national, régional ou mondial;
- leaders et gestionnaires d'organisations à base communautaire ou non gouvernementale engagées dans la formulation des politiques de protection sociale;
- bailleurs de fonds et autres organisations internationales cherchant à renforcer leur expertise dans les différents domaines de la protection sociale.



## Contenu

Les thèmes suivants seront abordés:

### Initiative pour un socle de protection sociale:

- les différents modèles et mécanismes de protection sociale et les besoins d'extension de la couverture;
- le contexte et le développement de l'initiative, son concept et ses dimensions en termes de services et de transferts;
- les principaux éléments de l'initiative, présentés avec les agences concernées des Nations Unies;
- la création du socle de protection sociale le plus adapté, combinant les éléments essentiels et selon les contextes et contraintes financières nationaux (comment faire les bons choix).

### Mise en œuvre au niveau national:

- la création d'un consensus sur la nécessité d'un socle de protection sociale et d'un cadre politique clair pour son application;
- l'évaluation de la situation actuelle en termes de protection sociale au niveau national, des options de financement à base fiscale, de la coopération internationale et du financement innovateur (outils d'évaluation rapide);
- l'élaboration et l'exécution d'une stratégie d'extension de la protection sociale, y compris les dimensions horizontale et verticale;
- le suivi, l'évaluation et les indicateurs de performance.

### Questions transversales

- la gestion et le partage des connaissances sur les initiatives d'extension de la protection sociale;
- le genre;
- les besoins des groupes vulnérables spécifiques, par exemple les migrants.



## Méthodologie

L'activité adoptera une approche participative et interactive afin d'encourager l'implication active des participants, la gestion et le partage des connaissances, ainsi que les échanges d'opinions et d'expériences. Diverses technologies seront utilisées, notamment un espace ouvert pour la recherche de réponses aux questions spécifiques soulevées par les participants. Des études de cas et les bonnes pratiques internationales seront présentées. La dimension de genre sera intégrée dans tout le programme.

## Langue

Français

## Dates

12 – 23 avril 2010